



Contact avec les yeux : médecin.  
 : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. Consulter un médecin.  
 Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et faire boire de l'eau. Ne pas faire boire de lait. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction  
   Appropriés : CO2, mousse, poudre et eau pulvérisée.  
   Non appropriés : Inconnu.  
 Risques d'exposition particuliers : Inconnu.  
 Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation d'oxyde de carbone possible.  
 Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Conserver à l'écart de sources d'étincelles. Voir rubrique 8.  
 Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne non dilué dans les égouts, les eaux de surface et souterraines. En cas d'une décharge de grandes quantités de ce produit dans le système d'égout un très bas pH peut déranger le traitement des eaux de vidange biologique. Informer les autorités officielles si nécessaire.  
 Méthodes de nettoyage : Récupérer les matériaux répandus dans un conteneur. Transporter vers une décharge officielle.  
 Neutraliser soigneusement les résidus avec de la soude. Recupérer le produit neutralisé dans un conteneur et évacuer comme déchet chimique. Nettoyer la surface avec beaucoup d'eau et de savon.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs.  
 Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais (< 35°), sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des agents oxydants.  
 Matériaux d'emballages appropriés : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
 Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.  
 Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m<sup>3</sup>):

Nom chimique		Belgique	CE	France	
2-Butoxyéthanol	VME 8 heures	98	98	98	
	VLE 15 min	246	246	246	
Acide oxalique	VME 8 heures	1	-	1	

	VLE 15 min	2	-	2	
--	------------	---	---	---	--

## Précautions a prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

- Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire. Voir également le paragraphe informations additionnelles.
- Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive porter un filtre à gaz de type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration conforme à la norme NE 140.
- Protection des mains : Porter des gants de sécurité appropriés. Voir également le paragraphe informations additionnelles.
- Protection des yeux : Porter les lunettes de sécurité avec les protections de côté, conformément à EN 166.

## Informations additionnelles:

- Vêtement de protection : En cas d'exposition excessive porter de vêtement de sécurité en néoprène, de combinaison ou de costume, et des bottines de sécurité identique conforme à la norme EN 365/367 resp. 345.
- Gants de sécurité : Porter des gants en néoprène. Indication du temps de perméabilité: non perméable (2-Butoxyéthanol , acide oxalique).

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique : Liquide
- Couleur : Incolore
- Odeur : Caractéristique
- pH :  $\pm 1$
- Hydrosolubilité : Soluble
- Liposolubilité : Inconnu
- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Inconnu
- Point d'éclair :  $\pm 68^{\circ}\text{C}$  (PMcc)
- Température d'auto-inflammabilité : Non applicable
- Point/intervalle d'ébullition :  $\pm 100^{\circ}\text{C}$
- Point de congélation :  $\pm 0^{\circ}\text{C}$
- Limites d'explosion dans l'air : Inconnu
- Propriété d'oxydation : Non applicable
- Décomposition thermique : Non applicable
- Viscosité (20°C) : Inconnu
- Pression de vapeur (20°C) : Inconnu
- Masse volumique (20°C) :  $\pm 1,0 \text{ kg/l}$
- Taux d'évaporation :  $< 1$  (Acétate de n-butyle = 1)

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité : Stable sous des conditions normales.
- Conditions à éviter : Voir rubrique 7.
- Matières à éviter : Eviter le contact avec des alcalis.
- Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation : En cas des concentrations de vapeur dépassant les limites de seuil, des piqueurs possibles des vois respiratoires.

Contact avec la peau : Irritant pour la peau. Un contact prolongé peut dégraisser et dessécher la peau.

Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.

Ingestion : L'ingestion peut provoquer vomissements, nausées et diarrhées.

Informations toxicologiques:

Nom chimique	Toxicité (mg/kg)	L'irritation	Sensibilisation
2-Butoxyéthanol	LD <sub>50</sub> : 470 (orale)	Irritant (cobaye, peau) Irritant (lapin, yeux)	Non sensibilisant
Acide oxalique	LD <sub>50</sub> : 7500 (rat, orale)	Irritant fort (lapin, yeux) Légèrement irritant (lapin, peau)	Non sensibilisant

### 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques

Ecotoxicité : Information spécifique non disponible.

Mobilité : Le produit répandu peut pénétrer dans le sol et dans les eaux de surface et souterraines.

Persistence et dégradabilité : Les données sur la biodégradabilité de ce produit ne sont pas disponibles.

Potentiel de bioaccumulation : Information spécifique non disponible.

### 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Résidus de produit : Le récipient vide peut être traité comme un déchet normal. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux. Eliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'une code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Remarque : Attention est dessinée à l'existence des réglementations obligatoire communale, nationale ou locale sur l'élimination des déchets chimiques.

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UN Numéro : Aucun

Nom d'expédition : Non régularisé.

Terre-Chemin/ Chemin de fer

ADR/RID classé : Le produit n'est pas classé dans l' ADR/RID.

Mer

IMDG classé : Le produit n'est pas classé dans l' IMDG.

Polluant marin : Non

Air

IATA classé : Le produit n'est pas classé dans l' IATA.

### 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Régulations CE : Classification CE (67/548/CEE – 99/45/CE) et autres réglementations en vigueur.

Symbole de danger : Xi, irritant



Phrases R et S : R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
S2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autres informations : Non applicable.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

---

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la directive 2001/58/CE datée du 27 juillet et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. C'est l'obligation de l'utilisateur pour utiliser ce produit sûreté et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à de l'usage du produit.

Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.

Les informations modifiées ou renouvelées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (\*).

Explication des phrases R de la rubrique 2 :

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

---

**Histoire**

Date de première publication : 16-09-2005